

M. Mesures financières non conformes aux normes IFRS

1. Point de vue des actionnaires ordinaires sur le bénéfice net déclaré

Le tableau suivant présente le rapprochement de l'analyse des composantes du bénéfice et du bénéfice net total inscrit dans l'état du résultat net. L'analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les sources de bénéfices, principalement pour les activités touchant la santé et la protection, et explique les résultats réels par rapport aux attentes à plus long terme. Les composantes du bénéfice sous-jacent et les composantes du bénéfice déclaré sont toutes deux présentées en fonction du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en supprimant les attributions aux titulaires de contrat avec participation.

(en millions de dollars)

État du résultat net	2023					
	Composantes du bénéfice sous-jacent ¹⁾	Ajustements non sous-jacents ¹⁾	Composantes du bénéfice déclaré attribuable aux actionnaires ordinaires ^{2), 3)}	Ajustement :		Bénéfice déclaré (selon les IFRS)
				Montant nominal ²⁾	Montant net ³⁾	
Résultat net des activités d'assurance	2 979	(29)	2 950	149	(262)	2 837
Résultat net des activités de placement	1 710	(682)	1 028	94	517	1 639
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ³⁾		53	53	—	(53)	
Produits tirés des honoraires :						
Gestion d'actifs	1 677	(270)	1 407		(1 407)	
Autres produits tirés des honoraires	247	12	259	(15)	7 588	7 832
Produits tirés des honoraires						7 832
Autres charges	(1 928)	(167)	(2 095)	—	(6 283)	(8 378)
Bénéfice avant impôt	4 685	(1 083)	3 602	228	100	3 930
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(811)	404	(407)	(50)	(4)	(461)
Bénéfice net total	3 874	(679)	3 195	178	96	3 469
Montant attribué au compte des contrats avec participation et attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle ⁴⁾	(67)	37	(30)	(178)	(96)	(304)
Dividendes et distributions ⁵⁾	(79)	—	(79)	—	—	(79)
Bénéfice net sous-jacent¹⁾	3 728					
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires		(642)	3 086	—	—	3 086

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » ci-dessous pour une présentation des ajustements non sous-jacents effectués afin de calculer le bénéfice net sous-jacent et de faire l'analyse des composantes du bénéfice sous-jacent.

²⁾ Supprime les composantes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

³⁾ Certains montants inclus dans les composantes du bénéfice sont présentés sur une base nette afin de refléter le point de vue de la direction sur nos activités, tandis qu'ils sont présentés sur une base brute dans les états financiers consolidés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Composantes du bénéfice » de la section 3 – Mesures financières additionnelles non conformes aux normes IFRS ci-après. Par exemple, dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net déclaré est présentée intégralement pour le résultat net des activités d'assurance et le résultat net des activités de placement, et elle exclut les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation et inclut des incidences autres que sur le passif. À l'inverse, la note 10.B.v des états financiers consolidés pour la période close le 31 décembre 2023 présente l'incidence sur le résultat net des modifications des méthodes et hypothèses séparément dans le résultat net des activités d'assurance et le résultat net des activités de placement, et elle comprend les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

⁴⁾ Attribué aux capitaux propres du compte des contrats avec participation et attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

⁵⁾ Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres.

(en millions de dollars)

2022

État du résultat net	Composantes du bénéfice sous-jacent ¹⁾	Ajustements non sous-jacents ¹⁾	Composantes du bénéfice déclaré attribuable aux actionnaires ordinaires ^{2), 3)}	Ajustement :		Bénéfice déclaré (selon les IFRS)
				Montant nominal ²⁾	Montant net ³⁾	
Résultat net des activités d'assurance	2 376	(75)	2 301	18	(26)	2 293
Résultat net des activités de placement	1 237	356	1 593	11	(181)	1 423
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ³⁾		(239)	(239)	—	239	
Produits tirés des honoraires :						
Gestion d'actifs	1 651	(119)	1 532		(1 532)	
Autres produits tirés des honoraires	298	—	298	—	7 149	7 447
Produits tirés des honoraires						7 447
Autres charges	(1 435)	(470)	(1 905)	—	(5 632)	(7 537)
Bénéfice avant impôt	4 127	(547)	3 580	29	17	3 626
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(637)	34	(603)	55	2	(546)
Bénéfice net total	3 490	(513)	2 977	84	19	3 080
Montant attribué au compte des contrats avec participation et attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle ⁴⁾	(51)	15	(36)	(84)	(19)	(139)
Dividendes et distributions ⁵⁾	(70)	—	(70)	—	—	(70)
Bénéfice net sous-jacent¹⁾	3 369					
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires		(498)	2 871	—	—	2 871

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

2. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui aide à comprendre le rendement des activités de la Sun Life en apportant certains ajustements au bénéfice calculé en vertu des IFRS. Le bénéfice net sous-jacent, de même que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (le bénéfice net déclaré), servent de base à la planification de la gestion et constituent également une mesure clé de nos programmes de rémunération incitative du personnel. Cette mesure reflète le point de vue de la direction à l'égard du rendement sous-jacent des activités de la Compagnie et du potentiel de bénéfice à long terme. Par exemple, en raison de la nature à plus long terme de nos activités d'assurance individuelle, les fluctuations du marché liées aux taux d'intérêt, aux marchés des actions et aux immeubles de placement peuvent avoir une incidence importante sur le bénéfice net déclaré de la période de présentation de l'information financière. Toutefois, ces incidences ne se matérialisent pas nécessairement, et elles pourraient ne jamais se matérialiser si les marchés fluctuent dans la direction opposée au cours de périodes ultérieures ou, dans le cas des taux d'intérêt, si le placement à revenu fixe connexe est détenu jusqu'à son échéance.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, nous avons précisé la définition du bénéfice net sous-jacent comme suit et avons mis à jour les chiffres correspondants des périodes précédentes afin de refléter ces changements : i) l'incidence des marchés a été mise à jour afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9; ii) l'ajustement lié à la participation de la direction dans les actions de la MFS a été mis à jour afin de mieux refléter la participation de la Sun Life dans le résultat de la MFS; et iii) la suppression de l'amortissement des immobilisations incorporelles en ce qui a trait aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée acquises. Des renseignements supplémentaires sur ces ajustements sont fournis ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent élimine l'incidence des éléments suivants du bénéfice net déclaré :

- L'incidence des marchés reflétant l'écart après impôt entre les fluctuations réelles et les fluctuations prévues du marché, y compris :
 - i) L'incidence nette des taux d'intérêt sans risque, des écarts de crédit et de la fluctuation des écarts de swap, reflétant les non-concordances comptables entre les actifs et les passifs :
 - a) Les écarts découlant des variations de la juste valeur¹⁾ des actifs à revenu fixe (y compris les dérivés) évalués à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les contrats d'assurance, par rapport aux variations de la juste valeur des passifs²⁾;
 - b) Les variations de la juste valeur des actifs à revenu fixe (y compris les dérivés) évalués à la juste valeur par le biais du résultat net qui soutiennent nos passifs relatifs aux contrats de placement et nos portefeuilles excédentaires³⁾;
 - c) Les produits tirés des placements exonérés d'impôt supérieurs ou inférieurs aux économies d'impôt à long terme prévues liées à nos activités d'assurance multinationales au Canada.
 - ii) Les placements à revenu non fixe dont le rendement moyen pondéré attendu est d'environ 2 % par trimestre, y compris :
 - a) les placements en titres de capitaux propres (y compris les dérivés) soutenant les contrats d'assurance et les portefeuilles excédentaires;
 - b) les immeubles de placement soutenant des contrats d'assurance et des portefeuilles excédentaires.
- Les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui tiennent compte de l'incidence des modifications des méthodes et hypothèses, ainsi que des mesures de la direction à l'égard des contrats d'assurance et de réassurance.
- Autres ajustements :
 - i) Participation de la direction dans des actions de la MFS – cet ajustement élimine la variation de la juste valeur ainsi que d'autres activités liées aux actions ordinaires de la MFS détenues par la direction.
 - ii) Acquisitions, intégrations et restructurations – les charges et produits liés à l'acquisition ou à la cession d'une entreprise. Comprend également les charges liées aux activités de restructuration.
 - iii) Amortissement des immobilisations incorporelles – supprime la charge d'amortissement liée aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée découlant d'acquisitions ou de regroupements d'entreprises, excluant l'amortissement des logiciels et des ententes de distribution.
 - iv) Autres – représente des éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs du rendement à long terme de la Compagnie.

Bénéfice par action sous-jacent (dilué). Cette mesure est utilisée pour comparer la rentabilité entre plusieurs périodes et est calculée en divisant le bénéfice net sous-jacent par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin d'obtenir le bénéfice par action dilué, à l'exclusion de l'incidence dilutive des instruments convertibles (les « SLEECs »). Se reporter à la partie ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements sur le bénéfice net sous-jacent. Pour plus de renseignements sur les composantes du bénéfice par action, se reporter à la note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2023 pour la période close le 31 décembre 2023. Pour plus de renseignements sur les SLEECs, se reporter à la note 12 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

¹⁾ En ce qui a trait aux actifs à revenu fixe, le bénéfice net sous-jacent comprend les résultats enregistrés au chapitre du crédit découlant des modifications de notations des actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que l'incidence des pertes de crédit attendues pour les actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

²⁾ Le bénéfice net sous-jacent est fondé sur les courbes d'actualisation et les taux de change observables au début de la période.

³⁾ Le bénéfice net sous-jacent lié au bénéfice relatif au surplus comprend les profits (pertes) réalisés sur les actifs à revenu fixe classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le tableau ci-après présente les montants après impôt exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, après impôt)	2023	2022 ¹⁾
Bénéfice net sous-jacent	3 728	3 369
Incidence des marchés ¹⁾		
Incidence des marchés des actions	(13)	(143)
Incidence des taux d'intérêt ²⁾	(14)	56
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement (résultats liés aux placements immobiliers)	(427)	66
À ajouter : Incidence des marchés	(454)	(21)
À ajouter : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	36	(168)
Autres ajustements		
Participation de la direction dans les actions de la MFS	12	115
Acquisitions, intégrations et restructurations ^{3), 4), 5), 6), 7)}	(155)	(492)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(132)	(97)
Autres ^{8), 9), 10), 11)}	51	165
À ajouter : Total des autres ajustements	(224)	(309)
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	3 086	2 871
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	6,36	5,75
À ajouter : Incidence des marchés (en dollars)	(0,78)	(0,04)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	0,06	(0,29)
Participation de la direction dans les actions de la MFS (en dollars)	0,02	0,20
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,26)	(0,86)
Amortissement des immobilisations incorporelles (en dollars)	(0,23)	(0,17)
Autres (en dollars)	0,09	0,28
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice par action dilué (en dollars)	—	0,02
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	5,26	4,89

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

²⁾ Nos résultats sont sensibles aux taux d'intérêt à long terme en raison de la nature de nos activités, ainsi qu'aux variations non parallèles de la courbe de rendement (par exemple, les aplatissements, les inversions, les accentuations).

³⁾ Les montants ont trait aux coûts d'acquisition relatifs aux sociétés liées de Gestion SLC, soit BentallGreenOak, InfraRed Capital Partners, Crescent Capital Group LP et Advisors Asset Management, Inc., y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 86 M\$ en 2023 (2022 – 64 M\$).

⁴⁾ Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées aux acquisitions et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC, dont le montant s'élevait à 42 M\$ (2022 – 80 M\$).

⁵⁾ Comprend les coûts d'acquisition et d'intégration de DentaQuest, acquise le 1^{er} juin 2022.

⁶⁾ Comprend un profit de 65 M\$ à la vente des activités liées aux marchés spéciaux au Canada au premier trimestre de 2023 et comprend un profit de 19 M\$ à la vente de la Sun Life UK au deuxième trimestre de 2023.

⁷⁾ Le troisième trimestre de 2022 reflète une perte de valeur de 170 M\$ relative au goodwill attribué qui ne devait pas être recouvré au moyen de la vente de la Sun Life UK.

⁸⁾ Comprend une charge de 48 M\$ comptabilisée au troisième trimestre de 2022 reflétant la résolution d'une question liée à la fixation des prix de la réassurance pour la Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis, et le deuxième trimestre de 2022 reflète un profit tiré de la cession-bail du bureau de Wellesley aux États-Unis.

⁹⁾ Le 15 décembre 2022, une loi imposant une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le bénéfice imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des sociétés d'assurance-vie a été adoptée au Canada (la « modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'appliquait rétroactivement jusqu'à la date de publication du budget fédéral, le 7 avril 2022. Par conséquent, le bénéfice net déclaré pour l'ensemble de la Compagnie a augmenté de 141 M\$ au quatrième trimestre de 2022, et cette augmentation est reflétée au poste Autres ajustements.

¹⁰⁾ Le quatrième trimestre de 2022 reflète le dénouement d'une convention de réassurance interne.

¹¹⁾ Le 27 décembre 2023, les Bermudes ont adopté la *Corporate Income Tax Act 2023*, qui viendra appliquer un impôt sur le résultat de 15 % à compter du 1^{er} janvier 2025 (la « modification de l'impôt sur le revenu des sociétés des Bermudes »). La loi édictée prévoit un ajustement de transition économique permettant d'aligner l'assiette fiscale d'une entité plus étroitement avec sa situation économique avant l'application de la *Corporate Income Tax Act 2023*. L'avantage lié à cet ajustement de transition économique a été comptabilisé en 2023. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a augmenté de 51 M\$ pour le quatrième trimestre, et cette augmentation est reflétée aux postes Modifications des hypothèses et mesures de la direction et Autres ajustements.

Le tableau suivant présente les montants avant impôt des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent.

(en millions de dollars)	2023	2022 ¹⁾
Bénéfice net sous-jacent (après impôt)	3 728	3 369
Ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt) :		
À ajouter : Incidence des marchés ¹⁾	(726)	233
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ²⁾	53	(239)
Autres ajustements	(373)	(526)
Total des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt)	(1 046)	(532)
À ajouter : Impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent	404	34
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires (après impôt)	3 086	2 871

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

²⁾ Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net déclaré est présentée intégralement pour le résultat net des activités d'assurance et le résultat net des activités de placement, et elle exclut les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation et inclut les incidences autres que sur les passifs. À l'inverse, la note 10.B.v des états financiers consolidés annuels de 2023 présente l'incidence sur le résultat net des modifications des méthodes et hypothèses séparément dans le résultat net des activités d'assurance et le résultat net des activités de placement, et elle comprend les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

Les impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent peuvent varier par rapport à la fourchette de taux d'imposition effectifs prévus en raison de la composition des activités de la Compagnie à l'échelle internationale et d'autres ajustements fiscaux.

3. Mesures financières additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

Marge après impôt des Garanties collectives des États-Unis. Ce ratio présente le bénéfice net sous-jacent lié aux Garanties collectives des États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées. Il nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre et constitue une mesure de la rentabilité. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Actif administré (dans Gestion SLC). L'actif administré représente les actifs des Clients à l'égard desquels la Sun Life fournit des services administratifs. Dans Gestion d'actifs, l'actif administré comprend les actifs distribués par la société affiliée de Gestion SLC, Advisors Asset Management, Inc. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Actif géré. L'actif géré constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui indique la taille des actifs de notre Compagnie pour l'ensemble des domaines de la gestion d'actifs, de la gestion de patrimoine et de l'assurance. Il n'existe aucune mesure financière normalisée en vertu des normes IFRS. En plus des mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables, soit le solde du fonds général et des fonds distincts dans nos états de la situation financière, l'actif géré comprend également les actifs de tiers gérés et les ajustements de consolidation. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, les autres éléments de l'actif géré ont été renommés en tant qu'« actifs de tiers gérés », et les ajustements de consolidation sont présentés séparément, puisque les ajustements de consolidation s'appliquent à toutes les composantes du total de l'actif géré.

Actif géré ne générant pas encore d'honoraires. Cette mesure représente la tranche du capital engagé mais non investi du total de l'actif géré ne générant pas actuellement d'honoraires de gestion. Le montant dépend des modalités propres à chaque fonds. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Mobilisation de capitaux. Cette mesure comprend l'augmentation des engagements de Gestion SLC découlant des activités de collecte de fonds pour l'ensemble des Clients des placements immobiliers, des placements en infrastructures et d'instruments de crédit alternatifs, excluant le levier financier. La mobilisation de capitaux à revenu fixe de première qualité se compose des ventes effectuées auprès de nouveaux Clients. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Trésorerie et autres actifs liquides. Cette mesure comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché, déduction faite des prêts liés aux acquisitions détenus par la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive. Cette mesure constitue un des principaux facteurs pris en considération à l'égard des fonds disponibles pour la réaffectation de capitaux afin de soutenir la croissance des activités.

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) :		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	712	423
Titres de créance ¹⁾	1 228	1 408
Titres de capitaux propres ²⁾	102	102
Sous-total	2 042	1 933
À déduire : prêts liés aux acquisitions (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive)	(411)	(883)
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive)	1 631	1 050

¹⁾ Comprennent les obligations négociées sur le marché.

²⁾ Comprennent les placements dans des FNB.

Taux de change constant. Nous éliminons l'incidence du change de certaines mesures conformes et non conformes aux normes IFRS afin de faciliter la comparaison de nos résultats d'une période à l'autre. L'incidence du change est estimée au moyen des taux de change en vigueur au cours de la période comparative, en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas.

L'analyse des mouvements de la MSC comprend certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, présentées en détail ci-dessous, et présente également certaines mesures sur une base nette afin de refléter le point de vue de la direction sur nos activités, tandis que ces mesures sont présentées sur une base brute dans les états financiers consolidés. Par exemple : i) l'incidence des contrats d'assurance émis est présentée déduction faite de la réassurance; ii) l'incidence des affaires nouvelles est présentée déduction faite du profit ou de la perte lié aux frais d'acquisition; iii) certains changements de méthodes sont présentés à titre d'incidence de la modification des hypothèses, tandis qu'ils sont présentés à titre de modification de contrat dans les états financiers consolidés.

- **La variation interne de la MSC** comprend l'incidence des affaires nouvelles d'assurance, des fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés, des profits/pertes liés aux résultats enregistrés au chapitre de l'assurance et de la MSC comptabilisée à l'égard des services offerts.
- **L'incidence des affaires nouvelles d'assurance sur la MSC**, également appelée la « MSC liée aux affaires nouvelles », représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises), de régimes à prestations déterminées, de fonds distincts et de produits de gestion de patrimoine au Canada. La MSC liée aux affaires nouvelles est présentée déduction faite du profit ou de la perte lié aux frais d'acquisition.
- **Les fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés** s'appliquent aux contrats évalués selon la méthode fondée sur les honoraires variables (la « MHV ») et selon la méthode générale d'évaluation. Pour les contrats évalués selon la MHV, cette composante de l'analyse des variations de la MSC est composée de deux facteurs : i) le rendement attendu des actifs sous-jacents et ii) la mesure des garanties financières. L'écart entre les rendements réels et les rendements prévus est présenté à titre d'incidence des marchés. Pour les contrats évalués selon la méthode générale d'évaluation, cette composante de la MSC comprend la désactualisation du solde de la MSC selon des taux arrêtés, qui s'entendent de la structure d'échéance liée aux taux d'actualisation arrêtés établis au moment de la souscription du contrat d'assurance ou au moment de la transition à IFRS 17. Les taux arrêtés moyens augmentent au fil du temps sur les affaires en vigueur et les affaires nouvelles ajoutées aux taux courants.
- **L'incidence des marchés et autres** comprend l'écart entre les variations réelles et celles prévues à l'égard des contrats évalués au moyen de la MHV pour i) le rendement des actifs sous-jacents et ii) la mesure des garanties financières. Comprend également d'autres montants exclus de la variation interne de la MSC.
- **Les profits (pertes) liés aux résultats découlant des activités d'assurance** représentent l'incidence des résultats enregistrés au chapitre de l'assurance, qui se traduisent par des changements apportés aux flux de trésorerie futurs au cours de la période considérée, qui entraînent un ajustement de la MSC.
- **L'incidence de la variation des hypothèses** représente l'incidence des changements apportés aux flux de trésorerie d'exécution au cours de périodes futures, qui entraînent un ajustement de la MSC.
- **Sensibilités au marché de la MSC.** Les sensibilités au marché de la MSC sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Déploiement de capital. Cette mesure représente le montant de capital investi au cours de la période, y compris le levier financier, le cas échéant. Le déploiement de capital comprend également le capital engagé dans des ententes visant des placements en infrastructures devant être investi dans des actifs précis. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Composantes du bénéfice. L'analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les sources du bénéfice, principalement pour les activités touchant la santé et la protection, et explique les résultats réels par rapport aux attentes à plus long terme. Les composantes du bénéfice sous-jacent et les composantes du bénéfice déclaré sont présentées en fonction du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. En ce qui a trait au résultat net des activités d'assurance, les composantes du bénéfice sous-jacent présentent en détail le bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, l'incidence des affaires nouvelles d'assurance et les gains actuariels (pertes actuarielles). En ce qui a trait au résultat net des activités de placement, les composantes du bénéfice sous-jacent présentent en détail les bénéfices liés aux placements attendus, les résultats au chapitre du crédit, le bénéfice relatif au surplus et les coentreprises et autres. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux rubriques « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent », « Bénéfice relatif au surplus », et « Éléments importants attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent » du présent document.

Certains montants inclus dans les composantes du bénéfice sont présentés sur une base nette afin de refléter le point de vue de la direction sur nos activités, tandis qu'ils sont présentés sur une base brute dans les états financiers consolidés. Par exemple: i) les postes Résultat net des activités de placement et Autres charges du secteur opérationnel Gestion d'actifs sont regroupés avec le poste Honoraires pour présenter leur apport net au bénéfice; ii) le bénéfice des activités fondées sur des honoraires est présenté déduction faite des charges connexes; iii) l'intéressement aux plus-values de Gestion SLC présenté au poste Produits tirés des honoraires exclut l'intéressement aux plus-values auquel la Sun Life ne participe pas sur le plan économique et vient déduire de la quote-part de l'intéressement aux plus-values les produits tirés des honoraires et les charges des fonds consolidés; iv) le poste Résultat net des activités de placement comprend le rendement des actifs, déduction faite du taux crédité pour les passifs relatifs aux contrats d'investissement, ainsi que la désactualisation et les variations du taux d'actualisation pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance; v) le poste Bénéfice relatif au surplus reflète l'écart net gagné en vertu des stratégies de placement; vi) le bénéfice attribuable au compte des contrats avec participation est exclu; et vii) le poste Modifications des hypothèses et mesures de la direction combine les montants inclus au poste Résultat net des activités d'assurance et au poste Résultat net des activités de placement.

Bénéfice relatif au surplus. Cet élément des composantes du bénéfice représente le bénéfice net réalisé sur les fonds excédentaires d'une société. Le bénéfice relatif au surplus comprend les profits réalisés sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que les rendements nets des placements sur les surplus, comme les produits tirés des placements, les produits (pertes) sur les placements en capitaux de lancement et les immeubles de placement comptabilisés à la valeur de marché, et il comprend également l'incidence des dérivés, du change et d'autres éléments.

Éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent. Ces éléments importants attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent constituent des composantes du bénéfice et représentent les profits et les pertes qui sont attribuables aux écarts entre les résultats réels au cours de la période de présentation de l'information financière et

l'estimation de la direction des rendements prévus à long terme des actifs et des passifs (c'est-à-dire le bénéfice d'assurance prévu et le bénéfice de placement prévu) au début de la période de présentation de l'information financière.

Actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires. L'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires se compose d'actifs gérés par Gestion SLC, dont les Clients sont les propriétaires véritables, pour lesquels nous touchons des honoraires de gestion à l'égard des services de gestion de placements, de gestion immobilière ou des services-conseils que nous offrons. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Bénéfice tiré des honoraires et bénéfice d'exploitation. Le **bénéfice tiré des honoraires** représente la rentabilité des portefeuilles assortis d'honoraires de Gestion SLC, et il est calculé comme étant les produits tirés des honoraires moins les charges liées aux honoraires. Le **bénéfice d'exploitation** représente le bénéfice réalisé par nos activités commerciales, et il est calculé comme étant la somme du bénéfice tiré des honoraires, des produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) et des honoraires en fonction du rendement, ainsi que des intérêts et autres. Les **produits tirés des honoraires** représentent tous les produits tirés des honoraires, exception faite des honoraires liés au rendement, provenant d'investisseurs tiers. Les **charges liées aux honoraires** représentent toutes les charges directement liées à la génération de produits tirés des honoraires provenant d'investisseurs tiers. Les **produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement** représentent le total des produits (pertes) liés à nos capitaux de lancement, déduction faite des charges connexes. Les **intérêts et autres** représentent la rémunération au titre des honoraires en fonction du rendement, nos produits ou charges d'intérêts nets et les produits tirés de la gestion des actifs du fonds général.

Le **bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice d'exploitation** sont des mesures financières non définies par les IFRS présentées dans l'état supplémentaire du résultat net de Gestion SLC permettant d'améliorer la comparabilité des résultats de Gestion SLC avec ceux de gestionnaires d'actifs alternatifs cotés en bourse. Pour plus de détails, se reporter à notre trousse d'information financière supplémentaire pour le trimestre.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice tiré des honoraires et du bénéfice d'exploitation avec les produits tirés des honoraires et le total des charges de Gestion SLC, selon les normes IFRS.

Gestion SLC

(en millions de dollars)	2023	2022
Produits tirés des honoraires (selon les normes IFRS)	1 640	1 412
À déduire : Ajustements des produits autres que les produits tirés des honoraires ^{1), 2)}	444	435
Produits tirés des honoraires	1 196	977
Total des charges (selon les normes IFRS)	1 603	1 406
À déduire : Ajustements des charges autres que les charges liées aux honoraires ^{2), 3)}	697	666
Charges liées aux honoraires	906	740
Bénéfice tiré des honoraires	290	237
À ajouter : Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement ⁴⁾	102	56
À ajouter : Intérêts et autres ⁵⁾	(110)	(50)
Bénéfice d'exploitation	282	243

- ¹⁾ Comprend les intérêts et autres produits – produits tirés des honoraires, les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement – produits tirés des honoraires, et les autres produits – produits tirés des honoraires.
- ²⁾ Exclut les produits et les charges connexes liés à certaines ententes de gestion immobilière afin de fournir des mesures plus précises à l'égard de nos activités générant des honoraires.
- ³⁾ Comprend les intérêts et autres, les honoraires liés aux placements – autres, l'amortissement des immobilisations incorporelles, les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration et les autres charges.
- ⁴⁾ Les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement présentés dans le compte de résultat supplémentaire de Gestion SLC ont trait aux résultats sous-jacents de nos placements en capitaux de lancement. Par conséquent, nous avons exclu l'incidence des marchés non sous-jacents ainsi que les profits ou les pertes de certaines ouvertures non liées aux capitaux de lancement qui sont présentés au poste Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) en vertu des normes IFRS. Le tableau suivant présente le rapprochement de ces montants (qui ont été arrondis).

(en millions de dollars)	2023	2022
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) (selon les normes IFRS)	55	12
À déduire : Incidence des marchés et autres – produits tirés des placements (pertes de placements)	(14)	(36)
À ajouter : Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement – produits tirés des honoraires	33	8
Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement	102	56

- ⁵⁾ Comprend les intérêts et les autres éléments présentés au poste Produits tirés des honoraires selon les normes IFRS, déduction faite des intérêts et autres éléments présentés au poste Total des charges selon les normes IFRS.

Ratio de levier financier. Ce ratio est un indicateur de la solidité du bilan de la Compagnie évalué en fonction de sa proportion de titres de créance admissibles en tant que capital, conformément aux lignes directrices du BSIF. Ce ratio correspond à la dette totale plus les actions privilégiées sur le total du capital, y compris la marge sur services contractuels, nets d'impôt, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs. La MSC est incluse déduction faite de l'impôt, car les dettes sont remboursées et traitées à même les fonds disponibles après impôt.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le calcul du ratio de levier financier a été mis à jour afin d'inclure le solde de la MSC (déduction faite de l'impôt) dans le dénominateur à l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9.

Incidence du change. Afin de faciliter la comparaison de nos résultats d'une période à l'autre, l'incidence favorable ou défavorable du change est estimée au moyen des taux de change en vigueur au cours de la période comparative, pour plusieurs mesures financières conformes et non conformes aux normes IFRS, selon le taux de change moyen ou le taux de change de clôture, selon le cas. Les éléments ayant une incidence sur une période de présentation de l'information financière comme les produits, les charges et le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) présentés dans nos états consolidés du résultat net, ainsi que le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les souscriptions sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens en vigueur au cours de la journée, du mois ou du trimestre pertinent. Dans le cas des actifs et des passifs présentés dans nos états consolidés de la situation financière, ainsi que l'actif géré et certaines composantes de l'information fournie sur nos composantes du bénéfice, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Sensibilités au marché du TSAV. Les sensibilités au marché du TSAV sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires. Ce ratio est une mesure de la rentabilité de Gestion SLC par rapport aux fonds générant des produits sous forme d'honoraires récurrents, tout en excluant les produits tirés des placements et les honoraires en fonction du rendement. Le ratio est calculé en divisant le bénéfice tiré des honoraires par les produits tirés des honoraires, et il est fondé sur les 12 derniers mois. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Marge d'exploitation nette avant impôt. Ce ratio est une mesure de la rentabilité pour lequel il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable. Pour la MFS, ce ratio est calculé en excluant la participation de la direction dans les actions de la MFS et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur la marge d'exploitation nette avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Pour Gestion SLC, le ratio est calculé en divisant le total du bénéfice d'exploitation par les produits tirés des honoraires plus les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement, et il est fondé sur les 12 derniers mois.

Le tableau suivant présente un rapprochement avec le calcul de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS.

MFS	2023	2022
(en millions de dollars américains)		
Produits		
Produits tirés des honoraires (selon les normes IFRS)	3 196	3 323
À déduire : Commissions	395	433
À déduire : Autres ¹⁾	(53)	(53)
Produits ajustés	2 854	2 943
Charges		
Charges (selon les normes IFRS)	2 244	2 162
(Produits nets tirés des placements) pertes nettes de placements (selon les normes IFRS)	(93)	(18)
À déduire : Participation de la direction dans les actions de la MFS (déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle) ²⁾	34	(45)
Ajustements des régimes d'intéressement liés à la rémunération	16	7
Commissions	395	433
Autres ¹⁾	(52)	(53)
Charges ajustées	1 758	1 802
Marge d'exploitation nette avant impôt	38 %	39 %

¹⁾ Le poste Autres comprend les différences de base comptable, telles que les honoraires de sous-conseiller et les provisions pour produits.

²⁾ Excluant la participation ne donnant pas le contrôle. Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour plus de détails sur la participation de la direction dans les actions de la MFS.

Rendement des capitaux propres. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres donne un indice de la rentabilité globale de la Compagnie. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Souscriptions et flux. Les flux bruts de Gestion d'actifs comprennent les fonds offerts à des particuliers et des Clients institutionnels; les flux bruts de Gestion SLC comprennent les capitaux mobilisés, comme les engagements en capitaux non appelés et le levier financier. Les flux nets de Gestion d'actifs se composent des flux bruts déduction faite des sorties brutes. Les flux nets de Gestion SLC ne comprennent pas les distributions versées à des Clients provenant de la vente d'actifs sous-jacents dans des fonds à capital fixe. Au Canada et en Asie, les souscriptions nettes comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs, déduction faite des rachats. Au Canada, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs se composent des souscriptions enregistrées aux Régimes collectifs de retraite et des souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine, les souscriptions en santé et en protection collective comprennent les régimes de garanties collectives vendus par la Sun Life Santé, et les souscriptions en protection individuelle se rapportent aux souscriptions d'assurance individuelle. Aux États-Unis, les souscriptions en santé et en protection collective comprennent les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives et les garanties de frais dentaires. En Asie, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs enregistrés par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de

titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire; les souscriptions de produits de protection individuelle comprennent les souscriptions d'assurance individuelle réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie, au Vietnam, à la Division International, à Hong Kong et à Singapour. L'Asie enregistre également des souscriptions en santé et en protection collective aux Philippines, à Hong Kong et dans nos coentreprises. Afin de permettre des comparaisons plus efficaces entre les différentes périodes de présentation financière, nous présentons les souscriptions et flux bruts en excluant l'incidence du change. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs des Régimes collectifs de retraite au Canada ont été mises à jour afin d'exclure les affaires conservées, afin de mieux s'aligner sur la méthode de présentation de l'information de la LIMRA. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement. Également avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, les souscriptions d'assurance ont été renommées « souscriptions – santé et protection collective » et « souscriptions – protection individuelle » afin de les harmoniser davantage avec les types d'activité exercées dans nos secteurs d'activité. Pour obtenir plus de renseignements sur les types d'activité, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

Actifs de tiers gérés. Les actifs de tiers gérés comprennent les actifs des particuliers, les actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers, qui comprennent les actifs du fonds général et des fonds distincts gérés par nos coentreprises. En ce qui concerne Gestion d'actifs, les actifs de tiers gérés comprennent les actifs des particuliers et des Clients institutionnels, ainsi que les capitaux mobilisés comme les engagements non appelés et le levier financier de Gestion SLC. Au Canada, les actifs de tiers gérés comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds communs de placement destinés aux particuliers de Placements mondiaux Sun Life. En Asie, les actifs de tiers gérés comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds gérés à Hong Kong, des produits de gestion de patrimoine et d'actifs de la Division International, des produits de fonds communs de placement et de fonds gérés aux Philippines, des produits de fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited, des produits de Sun Life Everbright Asset Management ainsi que l'actif du fonds général et des fonds distincts de nos coentreprises en fonction de notre pourcentage de participation. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, cette mesure, anciennement appelée « autres éléments de l'actif géré », a été renommée « actifs de tiers gérés » afin de mieux décrire la nature de ces actifs. De plus, la présentation des ajustements de consolidation a été mise à jour pour la période considérée et les périodes antérieures afin que ces derniers soient présentés séparément des actifs de tiers gérés, puisque les ajustements de consolidation s'appliquent à toutes les composantes du total de l'actif géré.

Produits totaux pondérés tirés des primes. Cette mesure comprend la totalité des primes de renouvellement et des primes de première année, et 10 % des primes uniques. Contrairement aux souscriptions, qui comprennent uniquement les primes liées aux affaires nouvelles, les produits totaux pondérés tirés des primes comprennent les primes de renouvellement et reflètent la solidité des affaires en vigueur, ce qui permet d'obtenir une meilleure compréhension des affaires nouvelles et existantes. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Ratio de distribution sous-jacent. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période. Nous utilisons ce ratio dans le cadre du processus d'établissement du budget d'investissement à moyen terme pour donner des informations sur nos initiatives d'investissement prévues. Nous visons un ratio de distribution sous-jacent se situant entre 40 % et 50 % en fonction du bénéfice par action sous-jacent. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique J, « Gestion du capital et des liquidités », du rapport de gestion annuel de 2023.

Taux d'imposition effectif sous-jacent. Cette mesure est calculée en fonction du bénéfice net sous-jacent avant impôt et de la charge d'impôt liée à celui-ci. Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables. Notre taux d'imposition effectif facilite l'analyse de l'incidence des taux d'imposition au cours de la période.

4. Rapprochement de certaines mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement entre le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré – Données avant impôt par secteur d'activité

T4 23

(en millions de dollars)	Gestion d'actifs	Canada	États-Unis	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	331	350	253	143	(94)	983
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	(11)	(223)	(60)	(142)	—	(436)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	72	(65)	(1)	—	6
Autres ajustements (avant impôt)	(39)	(6)	(65)	(8)	—	(118)
Charge (économie) d'impôt	16	155	38	52	53	314
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	297	348	101	44	(41)	749
T4 22 ¹⁾						
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	324	265	230	135	(62)	892
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	(8)	250	21	(110)	26	179
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	(185)	71	71	17	(26)
Autres ajustements (avant impôt)	1	(5)	(135)	15	(17)	(141)
Charge (économie) d'impôt	4	128	15	(19)	133	261
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	321	453	202	92	97	1165

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

2023

(en millions de dollars)	Gestion d'actifs	Canada	États-Unis	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	1 239	1 376	890	600	(377)	3 728
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	(61)	(433)	(59)	(156)	(17)	(726)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	82	(66)	34	3	53
Autres ajustements (avant impôt)	(172)	90	(272)	(28)	9	(373)
Charge (économie) d'impôt	61	137	83	61	62	404
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	1 067	1 252	576	511	(320)	3 086
2022 ¹⁾						
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	1 238	1 063	698	539	(169)	3 369
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	(21)	651	(41)	(317)	(39)	233
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	(312)	66	1	6	(239)
Autres ajustements (avant impôt)	(83)	(19)	(240)	2	(186)	(526)
Charge (économie) d'impôt	14	(142)	49	(15)	128	34
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	1 148	1 241	532	210	(260)	2 871

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

Rapprochement entre le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré – Données avant impôt par division – Gestion d'actifs

(en millions de dollars)	T4 23		T4 22	
	MFS	Gestion SLC	MFS	Gestion SLC
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	261	70	276	48
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	—	(11)	—	(8)
Autres ajustements (avant impôt)	(7)	(32)	31	(30)
Charge (économie) d'impôt	(4)	20	(4)	8
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	250	47	303	18

(en millions de dollars)	2023		2022	
	MFS	Gestion SLC	MFS	Gestion SLC
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	1 044	195	1 080	158
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	—	(61)	—	(21)
Autres ajustements (avant impôt)	30	(202)	132	(215)
Charge (économie) d'impôt	(18)	79	(17)	31
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	1 056	11	1 195	(47)

Rapprochement entre le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré – Données avant impôt en dollars américains

(en millions de dollars américains)	T4 23		T4 22 ¹⁾	
	États-Unis	MFS	États-Unis	MFS
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	187	191	173	202
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	(42)	—	15	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	(49)	—	53	—
Autres ajustements (avant impôt)	(47)	(5)	(99)	24
Charge (économie) d'impôt	28	(3)	9	(3)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	77	183	151	223

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

(en millions de dollars américains)	2023		2022 ¹⁾	
	États-Unis	MFS	États-Unis	MFS
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	663	773	531	832
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	(40)	—	(43)	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	(48)	—	49	—
Autres ajustements (avant impôt)	(200)	22	(181)	100
Charge (économie) d'impôt	65	(13)	48	(13)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	440	782	404	919

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

Rapprochement entre le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré – Garanties collectives aux États-Unis – Données avant impôt en dollars américains

Le tableau suivant présente les montants qui ont été exclus de notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) pour les Garanties collectives aux États-Unis, lequel est utilisé pour calculer la marge après impôt des Garanties collectives aux États-Unis pour les quatre derniers trimestres.

(en millions de dollars américains)	T4 23	T3 23	T2 23	T1 23	T4 22 ¹⁾	T3 22 ¹⁾	T2 22 ¹⁾	T1 22 ¹⁾
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) pour les Garanties collectives aux États-Unis ²⁾	138	96	116	128	119	101	87	49
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	14	(10)	(6)	4	(1)	(24)	(10)	(14)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	(11)	47	—	—	8	(7)	—	—
Autres ajustements (avant impôt)	(9)	(6)	(6)	(5)	(5)	(4)	(6)	(6)
Charge (économie) d'impôt	1	(6)	2	1	(2)	8	4	5
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires ²⁾	133	121	106	128	119	74	75	34

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

²⁾ Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2022, nous avons commencé à présenter des informations sur le rendement et les résultats de la division des garanties de frais dentaires, qui représente nos activités existantes d'assurance frais dentaires et d'assurance frais d'optique aux Garanties collectives, conjointement avec DentaQuest, société acquise le 1^{er} juin 2022. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation.

N. Questions liées à la comptabilité et au contrôle

Le 1^{er} janvier 2023, nous avons adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, qui sont décrites ci-dessous. Nous avons également adopté au cours de l'exercice considéré plusieurs normes IFRS modifiées, et leur adoption n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

1. Méthodes et estimations comptables critiques

Nos principales méthodes comptables et actuarielles sont expliquées aux notes 1 et 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2023. La direction devra poser des jugements en se basant sur des hypothèses ou des estimations pouvant reposer, dans certains cas, sur des éléments de nature incertaine en vertu de ces méthodes. Les estimations dont il est fait état ci-dessous sont jugées particulièrement importantes pour la compréhension de notre performance financière. Dans le cadre du processus de contrôle et de communication de l'information financière, les jugements que pose la direction en se basant sur des hypothèses ou des estimations sont examinés périodiquement par les auditeurs indépendants et par d'autres conseillers indépendants. Les méthodes comptables faisant appel à des estimations sont appliquées de manière cohérente pour établir nos résultats financiers.

IFRS 17 et IFRS 9 exigent la présentation d'informations supplémentaires sur les contrats d'assurance et les instruments financiers. Ces informations à présenter sont incluses principalement aux notes 5, 6, 10 et 22 de nos états financiers consolidés annuels pour la période close le 31 décembre 2023. Certaines informations présentées à la note 2.B des états financiers consolidés annuels de 2023 ainsi que les informations présentées dans le présent document fournissent davantage de contexte au cours de la première année d'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Autrement, nous présenterions la majorité de ces informations seulement sur une base annuelle.

1.A Sommaire des contrats d'assurance et méthodes et hypothèses

Sommaire

Nous offrons une gamme de contrats d'assurance qui incluent plusieurs formes d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance maladies graves vendues à des particuliers et à des groupes, ainsi que des rentes et des produits de fonds distincts assortis de garanties. Nous détenons des contrats de réassurance aux termes desquels les risques de mortalité et autres risques sont transférés, conformément aux lignes directrices internes.

Les contrats d'assurance avec participation directe sont des produits pour lesquels les placements sont gérés pour le compte des titulaires, et les rendements des placements, déduction faite d'honoraires variables, sont transférés aux titulaires par l'entremise des prestations d'assurance qu'ils reçoivent. Les contrats d'assurance avec participation directe sont évalués au moyen de la MHV et comprennent les fonds distincts, les contrats liés à des unités de compte, les contrats d'assurance-vie universelle à capital variable et la plupart des contrats d'assurance avec participation. Les contrats de réassurance (émis et détenus) ne peuvent pas être évalués au moyen de la MHV.

Les contrats d'assurance sans participation directe peuvent être évalués au moyen de la MRP si la période de couverture est de un an ou moins, ou s'il n'est pas prévu que l'application de la MRP donnera lieu à des résultats significativement différents de ceux découlant de l'application de la méthode générale d'évaluation, pour chaque période de présentation de l'information financière sur la durée du contrat. Les contrats d'assurance pouvant être évalués au moyen de la MRP comprennent la plupart des contrats d'assurance collective vie et maladie et les contrats de réassurance connexes détenus.

Les autres contrats d'assurance sont évalués au moyen de la méthode générale d'évaluation. Ils comprennent la plupart des contrats d'assurance vie et santé pour particuliers, de rentes et les contrats de réassurance connexes détenus.